

Monsieur le Directeur Académique,

La déclaration liminaire de la FNECFP-FO du Puy de Dôme au CSA du 1er février est déjà revenue sur les revendications que nous portons, à savoir :

- le retrait de la réforme des retraites Macron-Borne : pour FO, c'est NON aux 64 ans et aux 43 annuités !
- l'annulation des suppressions de postes dans le 1^{er} et le 2nd degré,
- la hausse de la valeur du point d'indice a minima à hauteur de l'inflation, et donc des salaires sans contrepartie.

Ce CSA Départemental traite de la situation des collègues dans le Puy de Dôme. Si l'on constate un léger fléchissement des effectifs (-48 élèves) cela ne permet pas de retrouver de vraies marges de manœuvre avec encore des classes chargées dans la plupart des collèges. Le seuil de 30 élèves par classe doit impérativement être abandonné. A la rentrée 2023, 1/3 des classes de 6^{ème} compteront plus de 28 élèves par classe. Ce seront à peu près les mêmes chiffres en 5^{ème} (29,2%). Le Ministère s'entête à bourrer les classes et notamment en 6^{ème}. C'est incohérent et inadmissible ! Pour toutes les classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, le seuil maximal doit être de 24 élèves et de 20 en REP et REP+.

Les collèges ruraux et urbains sont maintenant dans la même galère : le seuil de 30 élèves par classe et l'application stricte de la réforme du collège avec 26h + 3h d'autonomie créent toujours de nombreuses difficultés. Il n'y a presque plus de marge de manœuvre.

C'est pourquoi nous vous demandons d'ouvrir toutes les classes nécessaires et d'attribuer des dotations supplémentaires aux établissements les plus chargés comme par exemple ceux de Rochefort-Montagne, d'Arlanc, St-Germain Lembron, de Saint-Gervais-d'Auvergne... Nous attirons plus particulièrement votre attention sur le collège de Rochefort-Montagne qui se voit retirer 2 classes et qui a le E/D le plus élevé du département avec 29,13 élèves par division. Toutes les classes sont à 28 ou 30 élèves par classe. Ce n'est pas acceptable pour un collège rural qui doit conserver son attractivité. 1/3 des personnels sont des enseignants contractuels, 1/3 des TZR et un petit 1/3 sont en poste fixe. 60% des enseignants seront en poste partagé l'an prochain, 50% ont déjà demandé des temps partiels pour éviter le poste partagé. Il est urgent de rouvrir une classe. On ne peut pas en fermer 2 à la rentrée 2023 ! Nous y reviendrons lors de l'examen particulier des situations.

Monsieur le DASEN, si vous rajoutez à cela, la réforme du collège voulue par M. Ndiaye avec la suppression d'1h de technologie en 6^{ème}, la fameuse heure de consolidation, les évaluations d'établissement, le « pacte » sur les salaires et bien sûr la réforme des retraites... il est à parier que la colère des personnels trouvera à s'exprimer... !

Vous ne pouvez pas demander qu'une masse d'HSA soit absorbée alors que tant de collègues sont en postes partagés. Vous ne pouvez pas déceimment décider aujourd'hui de ne pas ouvrir les classes nécessaires alors que 1035 heures restent en réserve pour les collèges de l'académie. Les TRMD qui doivent être remontés demain ne seront pas honnêtes et vous ne pouvez faire voter en CA des DHG qui ne pourront pas s'appliquer dans 2 mois, surtout quand aucun texte réglementaire n'encadre les choses !!

La multiplication de réformes comptables crée le chaos dans les établissements : on manque de professeurs de technologie, on supprime la technologie. On manque de profs de maths, on supprime les maths au lycée. On détruit ainsi les filières technologiques et scientifiques et on dégrade les conditions de travail des personnels et des élèves. Et c'est ce gouvernement, et les précédents qui sont responsable de ce chaos !

Les revendications de la FNECFP-FO sont claires :

- des seuils de classe en collège à 24 élèves et 20 en REP et REP+
- pas de suppression de la technologie en 6^{ème} et application des grilles horaires disciplinaires
- annulation des fermetures de classes et procédez à toutes les ouvertures nécessaires en collèges
- attribution de dotations complémentaires pour faciliter la constitution de groupes dans les disciplines où c'est une évidence (Sciences, Langues...).

Enfin, avec l'intersyndicale, FO appelle à participer massivement aux mobilisations des 7 et 11 février à Clermont-Ferrand et dans tout le département contre la réforme Macron-Borne sur les retraites.